



# Rapport moral et rapport d'activité 2019

## A L'évolution du climat sur le territoire et ses conséquences

Le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a publié en octobre 2018 son rapport sur les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5 °C à 2 °C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter absolument le réchauffement à 1,5 °C.

Ce rapport nous révèle que l'émission des gaz à effet de serre continue toujours de croître. Entre +1.5° et +2°, le monde ne sera plus le même. Pour rester à +1.5°, il faut que nos émissions de gaz à effet de serre soient réduites de - 45% d'ici à 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce recul massif d'émissions nécessaire exige « *une transition rapide et de grande portée en matière d'énergies, d'usage des sols, de transports, bâtiment et systèmes industriels* », un mouvement « *sans précédent* » car impliquant tous ces secteurs à la fois.

### 2020, dernières élections pour un monde viable et enviable

Sans réaffirmer la priorité qui doit être donnée à la prise en compte du dérèglement climatique, sans décrire l'évolution prévisible du climat précisément, comment les plans et schémas peuvent-ils engager un territoire dans « *une transition rapide et de grande portée en matière d'énergies, d'usage des sols, de transports, bâtiment et systèmes industriels* », un mouvement « *sans précédent* » ?

Pour répondre aux urgences écologiques, il faudrait une mobilisation de toute la société humaine pour réduire son impact. Pour être efficace, cette mobilisation devrait engager une réduction très rapide de la croissance démographique, l'arrêt du gaspillage des ressources naturelles et la fin de toutes destructions de biodiversité. Ces objectifs imposeraient des changements radicaux dans notre organisation : aménagement du territoire, transports, industrie, alimentation, commerce, économie, agriculture, éducation, mise en œuvre de la solidarité...

De la Chine aux États-Unis en passant par l'Europe, aucun projet politique ne répond à ces objectifs et n'engage de tels changements. L'équilibre géopolitique de la planète est basé sur la concurrence et l'économie mondialisée du gaspillage : les scientifiques au chevet de la planète nous annoncent donc, de plus en plus nombreux et avec certitude, les catastrophes à venir...

Revenons à la Drôme : comme d'autres endroits en France et dans le monde, arriverons-nous à organiser ce territoire pour qu'il puisse répondre aux urgences ? Peut-on espérer générer une prise de conscience et des actions locales pour un changement global ?

En 2020, les élections municipales ont fait l'objet de débats et d'engagement des différentes listes. Frapna Drôme Nature Environnement a rappelé les urgences à prendre en considération, tout de suite, pour les 5 années à venir. Mais ces élections ne sont qu'une étape... L'association poursuit l'action pour que ses adhérents et toute la population participent aux débats et que les projets des municipalités engagent à un réel changement (2020, **dernières élections pour un monde vivable et enviable, épines drômoises 198, distribuées en automne 2019**).

## B Le plan climat de l'association

Depuis plus de dix ans, le conseil d'administration travaille à mettre en urgence un "plan climat" pour l'association.

### Etat initial

**Comme sur toute la planète, le département de la Drôme doit faire face à l'augmentation de la température, à une recrudescence d'événements exceptionnels, à l'effondrement de la biodiversité, à l'instabilité sociale et économique croissante, aux problèmes sanitaires (épidémies)...** Pour agir, les associations issues des décennies précédentes reposent de plus en plus sur des militants retraités ou des salariés. Les actifs subissent une pression du monde du travail qui ne facilite pas un investissement régulier et durable, indispensable à la pérennité de l'action coopérative. Le tissu associatif évolue avec deux grandes tendances :

1 Des initiatives aussi nombreuses qu'éphémères, une multiplication de collectifs sans structures, une libération d'énergies éparpillées et parfois contradictoires qui n'engagent pas toujours au développement des compétences et à la construction collective. Cette liberté permet parfois une innovation, mais facilite aussi l'émergence de discours populistes avec le développement d'une certaine violence.

2 Des associations qui proposent des prestations en appui sur des équipes de salariés et qui répondent de plus en plus à la logique de l'entreprise : au service des collectivités, des particuliers ou d'autres entreprises. Ces associations, soumises aux lois du marché, répondent-elles encore à l'intention de la loi 1901 ?

Avec la sensibilisation croissante de la population aux problématiques environnementales, pour faire face aux crises inévitables à venir, les administrateurs de Frapna Drôme Nature Environnement veulent préserver un projet associatif indépendant, organisé, basé sur l'éducation populaire et la démocratie.

### Rappel des objectifs de l'association

L'objectif principal de l'association, complété lors de l'assemblée générale de mars 2019, est énoncé ainsi par ses adhérents :

*Frapna Drôme Nature Environnement est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée. Considérant l'urgence à agir, les adhérents s'engagent pour la construction d'un projet collectif fondé sur la solidarité et la sobriété.*

### Le projet associatif

Les actions de l'association sont réparties en 4 objectifs prioritaires, qui sous l'objectif principal de l'association forment ensemble le projet associatif :

1. Pour sortir de la boulimie énergétique et lutter contre le dérèglement climatique
2. Pour considérer autrement la nature
3. Pour préserver les ressources naturelles et garder un environnement sain
4. Pour agir ensemble

Chaque action appartient à un pilier, mais doit permettre aussi parallèlement de prendre en compte les autres objectifs de l'association pour agir globalement et d'une manière cohérente. Ces 4 piliers du projet associatif structurent les *épines*, le site internet, les rapports d'activité annuels, les ordres du jour et comptes rendus de CA. Le projet associatif est reconduit tout au long de l'exercice et d'un exercice sur l'autre. Il peut évoluer régulièrement en fonction des actions de l'association. Le CA en aménage les sous-rubriques en fonction de cette évolution.

## La méthode

Le mode d'action de l'association est identique pour tous ses projets. Elle vise à animer la démocratie sur les enjeux environnementaux :

- Mutualiser l'information, la diffuser,
- Réunir des groupes, animer leur mobilisation, leur fournir une logistique et une organisation,
- Élaborer ensemble des positions pour participer au débat public,
- Communiquer, former, informer.

## Un mouvement ouvert à renforcer

Frapna Drôme Nature Environnement agit depuis le 16 mars 1977. En 2019, 750 personnes dont 18 associations ont cotisé, mais ce sont finalement plusieurs milliers de sympathisants qui ont contribué aux objectifs de l'association.

Combien de personnes sont réellement actives dans l'association ? Dix personnes pilotent l'association, 65 font une tâche régulière, 400 participent au moins une fois par an sur une action : les investissements de chacun engagent plus ou moins de temps. Mais une partie représentative de la population connaît l'association qui est une référence en termes de protection de l'environnement (autant pour ceux qui soutiennent les actions que pour ceux qui les craignent). Cette organisation pour défendre le bien commun saura-t-elle perdurer ?

En 2020, dans la continuité de l'orientation adoptée par les assemblées générales depuis 2007, l'action se poursuivra pour que l'association dispose de moyens adaptés à son projet. Trois leviers sont utilisés :

- Demande exclusive de subventions sur la globalité de notre projet auprès de tous ses partenaires.
- Réduction des dépenses.
- Appel aux dons, à l'implication des adhérents dans le fonctionnement quotidien.

L'association se transforme à l'image de la société qu'elle souhaite et recherche sans cesse une plus grande cohérence : ne plus gaspiller, développer des ressources locales citoyennes renouvelables, préserver la qualité de vie, générer du bonheur, de la convivialité.

La capacité à agir de l'association repose sur la capacité d'investissement des adhérents.

## C. Actions et perspectives

Les actions listées sont pour la plupart en cours. La description ci-dessous est une photo d'un instant dans l'activité de l'association. Mais la liste n'est pas exhaustive et chaque projet peut naître, se développer, perdurer ou disparaître en fonction de l'actualité et de la vitalité du mouvement. Le mouvement est toujours en évolution, il est prêt à accueillir d'autres énergies et d'autres projets. L'association est un lieu ressource, un amplificateur, un terreau fertile pour tous les Drômois qui veulent s'investir pour leur environnement. C'est aussi un point de confluence local entre toutes les associations spécialisées ou œuvrant au niveau national.

### 1. Pour sortir de la boulimie énergétique et lutter contre le dérèglement climatique

#### 1.1. Sortir du Nucléaire

##### 1.1.1. Contexte

En 2015, les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en assemblée générale adoptaient la motion ci-dessous.

*Arrêt de la centrale nucléaire du Tricastin, non au rafistolage des vieux réacteurs :*

*Les quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin mis en service en 1980-1981 avaient été conçus pour une durée de vie de 30 ans.*

*L'Autorité de Sûreté Nucléaire a jugé le 3 décembre 2010 que le réacteur n°1 était apte "à être exploité pour une durée de dix années supplémentaires" par EDF.*

*Le 6 février 2015, l'ASN a annoncé l'autorisation de fonctionnement au-delà de trente ans du réacteur n°2 de la centrale du Tricastin à la suite de sa visite décennale.*

*C'est la première fois en France que des réacteurs pourront fonctionner au moins jusqu'à 40 ans.*

*De nombreux nucléocrates demandent leur prolongement jusqu'à 60 ans !*

*Cette centrale cumule les défauts : plus de 20 microfissures sur la cuve du réacteur... Elle est exposée aux risques d'inondation, de séisme et de chute d'avion. Sa protection est impossible à assurer comme l'a montré l'intrusion des militants de Greenpeace le 15 juillet 2013.*

*L'analyse des incidents déclarés par l'exploitant à l'ASN depuis l'an 2000 montre une augmentation significative des défaillances techniques (non tenue au séisme de robinets, sources d'alimentation électriques indisponibles...) : 12 incidents en 2012, 8 en 2013, 15 en 2014 et déjà 2 début 2015.*

*Les résultats des tests de sécurité montrent que la centrale de Tricastin ne répond pas à tous les critères européens.*

*Les 55 hectares du site de la centrale sont pollués. Plusieurs fuites de tritium dans la nappe ont été détectées. Les eaux sous la centrale témoignent d'une présence anormale de tritium, largement supérieure à la norme autorisée. L'eau polluée est récupérée, stockée dans une enceinte en principe étanche, diluée puis rejetée dans le canal de Donzère-Mondragon. Mais la pollution n'a pas été éliminée.*

*Depuis l'accident nucléaire de Fukushima, les dangers externes se sont accrus : survols de certaines centrales par des drones, attentats de janvier. L'ineptie des périmètres des plans particuliers d'intervention et des plans d'urgence a été largement démontrée.*

*Cette centrale ne produisant que 6 % de la production d'électricité française, sa fermeture pourrait être largement compensée par des mesures d'économies énergétiques.*

*Alors que l'ASN envisage d'autoriser la prolongation de l'activité d'autres réacteurs, les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée générale le 27 mars 2015 demandent la fermeture de la centrale du Tricastin et le confinement de la pollution.*

##### 1.1.2. Les recours juridiques avec le Réseau Sortir du Nucléaire

Actions en cours porté par le Réseau avec l'engagement parfois de l'association Frapna Drôme Nature Environnement qui se porte partie civile lors des procès :

- Fuite de tritium dans l'environnement : <http://www.sortirdunucleaire.org/Fuite-de-tritium-dans-l-environnement>

- Gestion calamiteuse du défaut de résistance au séisme de la digue protégeant la centrale : <http://www.sortirdunucleaire.org/Tricastin-digue-plainte>

- Déchets et décadence à Orano Cycle : <http://www.sortirdunucleaire.org/Tricastin-dechets-Orano>

- Accumulation de problèmes dissimulés et sous-déclarés à la centrale du Tricastin : <http://www.sortirdunucleaire.org/Tricastin-accumulation-problemes>

- Pollution radioactive affectant un captage d'eau potable à la centrale: <https://www.sortirdunucleaire.org/Cruas-pollution-radioactive>

- Pollution aux hydrocarbures à la centrale : <http://www.sortirdunucleaire.org/Cruas-pollution-hydrocarbures>

### **1.1.3. Participation à la Commission Locale d'information des Grands Équipements Électriques du Tricastin (CLIGEET) et à la Commission Locale d'Information Framatome**

C'est 3 réunions de bureau, 2 réunions plénières et 3 groupes de travail pour la mise en place par EDF du grand carénage du réacteur numéro 1 du Tricastin et un groupe de travail sur la proposition du PPI par la Préfecture.

C'est une réunion publique qui a été mixée avec la question nationale sur la gestion des déchets. Pour préparer cette rencontre Maryse Ardit, administrative nationale de la FNE, est venue lors de deux réunions préparatoires dans nos locaux. Encore un grand merci à Maryse, qui par son dynamisme et ses compétences a permis aux participants de monter en compétence pour la réunion. Un regret pourtant, toutes les personnes n'ont pas eu la possibilité d'entrer dans la salle le jour de la réunion, et EDF comme ORANO étaient venus en force pour phagocytter les échanges sur les différentes tables.

C'est aussi la participation à une journée, gestion de crise, sur le secteur d'ORANO Tricastin où, avec la CRIIRAD et un représentant syndical des salariés du nucléaire, nous étions observateurs. Là encore, l'observation était cadrée par le Directeur d'ORANO, et nous n'avons pas eu une réelle liberté d'observation.

La participation à la CLIGEET nous permet d'apporter nos remarques et revendications face à la gestion de la sûreté et la sécurité des infrastructures nucléaires et chimiques du Tricastin. L'influence très forte des lobbies (EDF et ORANO) et la bienveillance de nombreux élus départementaux ne nous rendent pas la tâche facile.

Il en va de même concernant notre participation à la CLI FRAMATOME Romans qui fabrique le combustible pour les centrales nucléaires mais aussi le combustible dédié aux réacteurs de recherche.

Un établissement dans lequel se sont succédés en 2018 et 2019 nombre d'incidents certes classés niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires graduée jusqu'à 7, mais qui interroge tout de même les citoyens que nous sommes quant à la sûreté de cette installation.

Nous avons également recherché la collaboration de la CRIIRAD qui nous apporte un appui technique important et le réseau sortir du nucléaire qui nous aide sur le plan juridique. Ainsi, par deux fois, nous

avons porté plainte avec sortir du nucléaire et d'autres associations, pour les fuites de tritium provoquées dans la centrale et qu'EDF a mis un certain temps à signaler et à résoudre.

#### **1.1.4. Participation au conseil d'administration de l'association nationale des comités et commissions d'information (ANCCLI)**

Nous avons également participé sur Paris au conseil d'administration de l'ANCCLI et des groupes de travail nationaux. C'est tout de même 9 réunions sur Paris, plus trois rencontres IRSN, et la participation à l'action Open radiation.

Nous nous sommes aussi rendus sur le futur espace de Saint Paul lès Romans où doit être implantée une centrale photovoltaïque sur une friche où des déchets du centre Framatome ont été enfouis il y a de nombreuses années. Les résultats de notre détecteur Open Radiation n'ont pas donné de normes anormales, mais nous devons y retourner lorsque les travaux de tassement auront débuté.

#### **1.1.5. Autres actions**

Terrain Cruas : Frapna Drôme Nature Environnement dispose d'un terrain à 2km de la centrale de Cruas. Pour mesurer l'impact de la centrale sur les territoires voisins, un projet de surveillance du milieu est en cours d'élaboration avec la CRIIRAD : nous manquons de militants impliqués pour le mettre en œuvre. Openradiation : nous avons essayé de développer le projet de science participative Open Radiation engageant à une veille citoyenne sur la mesure de la radioactivité.

#### **1.1.6. Communication épines**

Chaque numéro des *épines* comporte un dossier sur le nucléaire. Ce n'est pas une stratégie de communication : les problèmes se révèlent, se succèdent et s'accumulent. Notre participation aux commissions et consultations nous permet de disposer des informations pour alimenter ces dossiers.

Dossiers sur les déchets nucléaires, sur le MOX, sur la pollution au Tritium du Tricastin...

Coté médias, nous avons participé, à la demande de la région, à un débat sur l'évolution du nucléaire sur France 3 et à un CLIP vidéo sur l'élargissement des PPI (CLIP diffusé sur U tube).

#### **1.1.7. Perspectives**

Notre action, dans le secteur du nucléaire et la participation aux différentes instances semblent souhaitables. Mais ceci reste un travail ingrat et l'élargissement des PPI à 20 kilomètres nous demandera une plus forte implication sur le Tricastin et sur Cruas.

## **1.2. Refuser les mauvaises solutions**

#### **1.2.1. Energies Renouvelables**

Nous avons pris position avec nos adhérents dans différents projets de production d'énergie renouvelable labellisés « verts » qui contrairement à leurs arguments de communication, impactent l'environnement : projet éolien de Comblézine sur le Vercors, différentes centrales solaires.

#### **1.2.2. Centrales biomasse**

Nous avons dénoncé le projet de centrale biomasse de la ville de Valence qui a été développé à la suite de différentes erreurs dans l'évolution du réseau de chaleur de Valence le Haut (participation à l'enquête publique et mobilisation de la population et des adhérents).

Pour répondre aux besoins cumulés des équipements actuels et en projet sur la Drôme en matière de biomasse :

- Nous aggravons la pression sur les milieux au détriment de la biodiversité (multiplication des coupes rases)
- Nous contribuons à l'aggravation du dérèglement climatique sur les 20 ans à venir : le renouvellement lent du bois engage à un bilan carbone immédiatement déficitaire.
- Nous continuons à émettre des particules polluantes dans un air dont la qualité est préoccupante particulièrement pour la santé publique.

Le bois ne doit pas être brûlé mais utilisé comme bois d'œuvre pour continuer à stocker le carbone. Il contribue ainsi à la réduction de nos besoins en énergie dans le bâtiment et limite l'utilisation d'autres matériaux dont l'extraction et la mise en œuvre détruisent notre environnement.

### **1.2.3. Géothermie profonde**

Nous continuons à suivre les aventures du projet de géothermie profonde sur Valence. Une réunion en 2019... La société d'investissement qui a vendu ce projet aléatoire à la municipalité poursuit un chantier en Alsace et a différé donc son investissement sur Valence (sans respect des échéanciers présentés par la municipalité aux contribuables).

### **1.2.4. Centrales photovoltaïques**

Mobilisation avec nos adhérents contre des projets de centrales photovoltaïques : Chantemerle-les-Grignan, Grignan, Roussas, St Paul-les-Romans, La Roche-de-Glun... Ce sont pour la plupart des projets économiques opportunistes qui ne s'intègrent pas dans un plan climat énergie cohérent, engageant la participation des habitants et des actions rationnelles (lire motion ci-après). Les panneaux photovoltaïques doivent être installés prioritairement sur les surfaces déjà artificialisées.

### **1.2.5. Communication épines**

*Épines 197* : Dossier sur une sobriété énergétique « pour les tomates aussi », article sur les hangars photovoltaïques (Bouvières).

### **1.2.6. Perspectives**

Nous poursuivrons ces actions en alimentant les débats créés localement grâce à l'investissement de nos adhérents sur tout le département. Nous continuerons à faire entendre notre avis alternatif dans les différentes commissions et consultations.

## **1.3. Limiter l'impact de nos déplacements**

### **1.3.1. La politique du tout voiture**

En 2019, nous avons dénoncé les projets d'infrastructures routières dans les commissions, les consultations et localement avec nos adhérents : demi-échangeurs St-Rambert-d'Albon et St Barthelemy-de-Vals sur l'A7, rond-point des Couleures (contribution en 2019 à la concertation publique), échangeur de Montélier... Nous nous opposons à des projets de territoire qui engagent l'élaboration d'un habitat diffus de zones artisanales et commerciales sous perfusions routières (participation au commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et participation à la commission départementale d'aménagement commercial).

Nous avons alimenté le débat sur le centre aqualudique de Valence construit sur espace dont l'air est particulièrement pollué par l'A7. Nous alimentons le travail d'Atmo AURA pour contrôler la qualité de l'air.

Nous avons lancé le débat sur la gratuité des transports en commun au début de l'année 2019 avec un groupe de travail ouvert au siège de l'association.

Sortir du tout voiture, c'est changer notre projet de vie dans toutes ces composantes : nous en avons précisé les hypothèses pour chaque commune dans le numéro spécial des *épines* de l'hiver 2019/2020 : « 2020, dernières élections pour un monde viable et enviable ».

### **1.3.2. Commission consultative aéroport Valence Chabeuil**

En 2019, toujours pas de réunion de cette réunion consultative, pas de concertation avec les riverains... Certains élus et le préfet ne souhaitent pas gêner ici le développement d'un modèle économique non-durable. Les élections municipales permettront sûrement de faire évoluer le dossier.

### **1.3.3. Communications épines**

- *Épines* 196 : dossier sur l'air et le climat ;
- *Épines* 197 : article sur le transport routier qui détruit les sols et l'environnement ;
- *Épines* 199 : numéro spécial élection municipales.

### **1.3.4. Perspectives**

Nous poursuivrons ces actions. Les voiries ne doivent plus s'étendre, il faut désormais reprendre la place des voitures individuelles sur les voiries existantes pour les donner aux autres modes de transport et déplacement. Nous défendrons les trains du quotidien et l'amélioration du réseau de transport en commun.

## **1.4. Lutter contre le dérèglement climatique**

### **1.4.1. Actions 2019**

L'urgence climatique est prioritaire et doit structurer transversalement tous les projets du territoire avec deux objectifs : adapter notre organisation aux nouvelles hypothèses et ne plus impacter le climat. Nous avons été souvent en contact avec Alternatiba Valence pour renforcer nos actions communes.

C'est le premier paragraphe de ce rapport d'activité et l'urgence climatique est bien au centre de toutes nos actions, toutes nos communications et contributions.

### **1.4.2. Communication épines drômoises**

**Tous les numéros des épines rappellent cet enjeu.**

### **1.4.3. Perspectives**

Nous n'avons pas le choix : notre détermination peut permettre l'espoir. Nous devons convaincre.

## **1.5. Trouver des solutions : négaWatt, centrales citoyennes...**

### **1.5.1. Contexte**

L'assemblée générale de l'association réunie le 16 mars 2018 adoptait la motion énergie ci-après :

*Sortir du gaspillage et installer la démocratie :*

*L'énergie est fournie par la nature. Elle, est indispensable à la vie des humains. Toute consommation d'énergie a un impact sur l'environnement. Pour la survie de l'humanité, il faut sortir du gaspillage et abandonner les énergies nucléaire et carbonées : ces énergies développées dans l'opacité, pour des profits à court terme génèrent le gaspillage.*

***Construisons un autre modèle solidaire et durable, engageons des recherches collectives avec les citoyens informés pour une transition économique, environnementale précisant la place des énergies renouvelables.***

*Pour des choix en conscience :*

*Tout plan ou projet dont l'objectif est la transition énergétique doit être évalué sur son efficacité et sur la coopération sociale qu'il engage.*

*Les projets doivent être adaptés aux territoires et ne peuvent avoir de validité que s'ils sont intégrés à un plan cohérent préalablement construit. Des études, mises à disposition et explicitées, doivent vérifier la prise en compte de toutes les urgences écologiques.*

*La population doit être incitée à participer à des débats en disposant d'une information complète et objective. Les mécanismes de décision démocratiques et transparents seront la règle. L'évaluation collective d'un projet conduira à des ajustements ou à son abandon. La révision collective périodique des plans et projets sera prévue dès la conception. La participation des habitants et des collectivités d'un territoire au capital financier des projets d'énergie renouvelable sera prévue, pour mettre en place une gouvernance partagée. Les initiatives coopératives citoyennes seront priorisées et facilitées.*

*Pour permettre un vrai mouvement de société vers la transition énergétique, renforçons l'éducation populaire et l'expertise indépendante au service de l'intérêt collectif.*

### **1.5.2. L'énergie pour les citoyens, par les citoyens**

L'association achète son électricité à Enercoop dont elle est sociétaire. Elle continue à soutenir la participation des citoyens dans la distribution et la production de l'énergie. Les adhérents de l'association sont impliqués dans différents mouvements et font le lien : [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr); <https://energie-partagee.org/> . Un dossier a été publié dans les *épines* pour préciser les enjeux et les propositions des fournisseurs d'électricité verte.

### **1.5.3. Position éolien et énergies renouvelables**

Pour expliquer une position dénoncée rapidement comme paradoxale (dénonciation du nucléaire mais opposition à certains projets de production d'énergie renouvelable), l'atelier énergie de notre association a produit une synthèse de la réflexion du mouvement sur les énergies renouvelables. Celle-ci devrait paraître prochainement dans les *épines* en 2020 (199).

### **1.5.4. Communication épines drômoises**

- *Épines 197* : sobriété énergétique pour les tomates aussi.
- *Épines 195* : centrale du moulin à Luc-en-Diois
- *Épines 199* : les énergies renouvelables sur notre territoire

### **1.5.5. Perspectives**

Au-delà des initiatives individuelles, l'Etat et les collectivités se doivent de créer une vraie dynamique incitative, basée sur une diminution des consommations et la co-construction : que ce soit au niveau de l'habitat, l'agriculture, l'alimentation, les transports, la production et consommation de biens de manière générale. La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Solidarité et sobriété engagé à une nouvelle manière de vivre. Nous continuerons à demander la mise en application de cette unique solution face aux crises écologiques.

## 2. Pour considérer autrement la nature

### 2.1. Abolir la chasse de divertissement

#### 2.1.1. Contexte

En 2011, l'assemblée générale de l'association adoptait la motion suivante :

*Considérant que la politique du dialogue avec les chasseurs pratiquée par la majorité des associations de protection de la nature, dont la FRAPNA Drôme, depuis plus de trente ans est un échec ;*  
*Considérant la dégradation constante de l'état de conservation des milieux naturels et de très nombreuses espèces animales chassées ;*  
*Considérant que les chasseurs français détiennent le record européen du nombre d'espèces chassables (90 espèces) et du nombre d'oiseaux tués chaque année (25 millions) ;*  
*Considérant que toutes ces espèces constituent un bien commun et n'appartiennent pas aux chasseurs ;*  
*Considérant que plus de 80 % de ces espèces chassées ne commettent jamais de dégâts et sont tuées uniquement pour le plaisir ;*  
*Considérant que moins de 20 % des espèces chassées sont susceptibles de poser localement des problèmes aux activités humaines (forêt, agriculture...) et peuvent faire l'objet de tirs de régulation ;*  
*Considérant que les espèces animales sauvages sont au même titre que les animaux domestiques des êtres sensibles doués d'une conscience ;*  
*Considérant que le contexte social s'est radicalement transformé dans le dernier quart de siècle avec un développement constant des activités de loisirs de pleine nature (1), une sensibilité accrue du public pour l'écologie et un déclin continu du nombre de chasseurs qui représentent aujourd'hui moins de 2 % de la population ;*  
*La FRAPNA Drôme réunie en assemblée générale le 24 mars 2011 demande à toutes les associations de protection de la nature de s'engager à ses côtés pour réclamer l'abolition de la chasse de divertissement.*

#### 2.1.2. Participation à la CDCFS

L'association a participé à toutes réunions en déposant un avis sur les différents dossiers. Désormais le représentant ne reste plus pendant les séances car les débats sont déséquilibrés face à une majorité de chasseurs et ne sont pas modérés par l'administration.

#### 2.1.3. Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors et Parc Naturel Régional

L'association a pu être représentée dans les réunions consultatives. La réserve des hauts plateaux est ouverte à la chasse et cette activité est même encouragée pour des raisons économiques.

#### 2.1.4. Réserve de chasse de la basse vallée de la Drôme

La Réserve naturelle nationale des Ramières du Val de Drôme, située entre Crest et Lorient/Livron, représente la plus grande zone humide du département de la Drôme.

Elle constitue un exceptionnel réservoir de biodiversité et une partie du domaine public fluvial a même été classé en ZPS, Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux, intégrant le dispositif européen Natura 2000.

L'interdiction de la chasse, instaurée pendant trois années (2013-2015), avait prouvé le potentiel du site pour de nombreuses espèces menacées et à protéger comme la sarcelle d'hiver et la bécassine des marais.

Cette réserve ne peut actuellement remplir sa mission de protection et d'accueil des oiseaux d'eau migrateurs menacés sur le plan européen, du fait des droits accordés historiquement à une poignée de chasseurs.

En 2019, une pétition a rassemblé 52 764 signatures demandant l'arrêt de la chasse. Fin 2019, L'ASPAS et Frapna Drôme Nature Environnement envisagent un recours juridique devant les tribunaux.

#### **2.1.5. Diffusion du manifeste**

Le manifeste pour l'abolition de la chasse de divertissement n'est plus disponible en version papier. Le PDF est mis à disposition sur le site de l'association.

#### **2.1.6. Sortir ses terrains de la chasse**

Frapna Drôme Nature Environnement a pu encore accompagner plusieurs propriétaires pour les aider à sortir leur terrain de la chasse. Une centaine de pancartes « réserve de chasse » ont été vendues au cours de l'année pour équiper différents espaces.

#### **2.1.7. Communication épines**

- *Épines* 196 : la montagne de Miélandre
- *Épines* 197 : les oiseaux ne votent pas

#### **2.1.8. Perspectives**

L'association poursuit son action visant à stopper la chasse de divertissement.

## **2.2. Favoriser la biodiversité**

#### **2.2.1. Contexte**

L'observatoire national de la biodiversité (ONB) a intitulé son rapport 2018 « Menaces sur le vivant : quand la nature ne peut plus survivre. » Ce rapport pose la question : entendra-t-on encore longtemps le chant des oiseaux dans la campagne française ? Le déclin avéré des oiseaux spécialistes des milieux agricoles et bâtis gagne même les oiseaux généralistes dans les espaces ruraux. Ce déclin ne touche pas que les oiseaux.

Dans son rapport 2019, l'ONB rappelle pourquoi la biodiversité disparaît. Les équilibres naturels sont soumis à de nombreuses menaces : pesticides, artificialisation, détérioration et fragmentation des milieux, réchauffement, pollutions, surexploitation des ressources, espèces invasives...

#### **2.2.2. Interpellation de la Communauté de communes de la vallée de la Drôme**

En décembre 2019, notre association a interpellé le vice-président de la CCVD pour le questionner sur le bilan de son mandat. Sans réponse.

#### **2.2.3. Liste des actions sentinelles concernant les atteintes aux milieux ou à des espèces protégées**

L'Association est souvent sollicitée pour répondre à des questions concernant la faune ou la flore, et nos experts essayent de satisfaire à ces demandes.

#### **2.2.4. Mobilisation contre les coupes rases**

De plus en plus de signalements nous remontent notamment pour les ripisylves. Nous dénonçons régulièrement ces destructions et alertons les services compétents malheureusement la réglementation ne nous aide pas à lutter contre des propriétaires peu scrupuleux qui bien souvent la respectent (moins de 4 hectares sans contraintes).

### **2.2.5. Le loup**

Le 16 mai 2019, l'association a reçu par courrier une lettre anonyme datée du 14 mai, comportant

- des menaces de « saccage » de ses locaux,
- des menaces de coups et blessures et de mort, à l'égard des militants de la Frapna, en ces termes : « les militants de la Frapna seront matraqués partout où ils passent : tous les militants sont déjà surveillés, on sait où les trouver, maintenant ils vont être matraqués, corrigés, envoyés à l'hôpital... » « ... les éleveurs... vont éliminer les loups et les amis des loups : une bonne carabine à lunette et des balles à sanglier pour les loups et les amis des loups. »

Ces menaces sont particulièrement graves, du fait de leur précision, de leur violence et de leur détermination. De plus, ce courrier cite aussi nominativement le directeur de Frapna Drôme Nature Environnement, contre lequel sont tenus, en outre, des propos injurieux et diffamatoires. Une plainte a été déposée sans déboucher pour le moment.

En septembre 2019, notre association a interpellé le chef du service de l'ONCFS sur les procédures utilisées pour évaluer les effectifs. Pour l'association, certaines opérations se seraient déroulées de manière extravagante. Notre association est vigilante et se portera partie civile dans tous les PV dressés par l'administration à l'encontre de personnes qui auraient provoqué la mort de loup en infraction avec la réglementation.

L'association a alimenté un espace de paroles en octobre 2019 pour échanger avec des éleveurs, les citoyens et les acteurs du monde rural afin de faire émerger une intelligence collective pour vivre avec le loup.

Notre association participe au « groupe loup » FNE au niveau national.

### **2.2.6. Fête de la nature**

Cinq animations ont été proposées les 25 et 26 mai : la découverte du jardin collaboratif des Trinitaires à Valence, l'écoute des chants d'oiseaux à Crozes-Hermitage, la découverte d'une zone humide à Veaunes, les plantes des bords du trottoir à Valence, la visite d'un jardin favorisant l'accueil de la biodiversité à Mauves.

### **2.2.7. Tête en l'air 2019**

Cette opération menée depuis de nombreuses années a été reconduite au port de l'Epervière à Valence, le 23 mars 2019, permettant d'accueillir un public assez nombreux (environ 200 personnes) et toujours intéressé pour découvrir la magie de la migration dans la vallée du Rhône. C'est aussi l'occasion de replacer la biodiversité dans le contexte global de toutes les problématiques environnementales.

### **2.2.8. Contributions à l'atlas régional des mammifères**

Les naturalistes drômois et l'atelier naturaliste de notre association en particulier ont participé à l'élaboration du nouvel Atlas Régional. Les monographies de la genette, de la musaraigne étrusque, du cerf, du chamois ont ainsi été réalisées.

### **2.2.9. Dossiers épines**

- *Épines* 196 : la petite faune de montagne du Vercors (lagopède, gélinotte, lièvre variable).
- *Épines* 196 : pour une rencontre sereine avec le loup.

#### **2.2.10. Perspective**

Rappeler urgence écologique en particulier les rapports de l'observatoire national de la biodiversité (ONB) cité en début de ce chapitre. Comme pour le dérèglement climatique, la restauration de la biodiversité est un objectif transversal qui doit structurer tous les projets. La préservation des milieux naturels et des espèces reste une priorité de l'association.

### **2.3. Mutualiser nos connaissances : mardis naturalistes, inventaires...**

#### **2.3.1. 24h naturalistes**

Les 24h naturalistes ont eu lieu à Truinas les 11 et 12 mai, un secteur peu exploré par les Naturalistes et pourtant d'une richesse et d'une originalité certaine. L'accueil de la commune et de ses habitants a été remarquable, a permis un certain nombre d'échanges afin de valoriser et faire prendre conscience parfois de la richesse de ce patrimoine naturel à préserver.

#### **2.3.2. Ateliers naturalistes**

Ils ont été essentiellement consacrés à la réalisation des monographies de l'Atlas régional et aux 24h Naturalistes (préparation, synthèse).

Une séquence a été dévolue à la connaissance de la petite faune de nos montagnes (gélinotte, lagopède, lièvre variable)

#### **2.3.3. Favoriser la biodiversité même en ville**

Une matinée de plantation d'arbres en ville a été menée sur Tournon avec la collaboration du collectif Passerelle.

Le suivi des plantations (remplacement des plants, arrosage, mise en place de nichoirs et abri insectes) sur le captage de Mauves a aussi été assuré.

Des plantations d'arbustes locaux ont été réalisées sur le site des Goules à Tournon par deux classes du collège Marie Curie et leurs professeurs (français EPS), avec l'aide du service environnement d'Arche Aglo, et grâce à l'implication active (animation, fourniture de plants) d'un adhérent de notre association.

#### **2.3.4. Communications épines**

*Épines 196* : les 24h naturalistes.

#### **2.3.5. Perspective**

Les compétences naturalistes de l'association sont reconnues mais sont détenues par un nombre restreint d'adhérents. L'atelier naturaliste continuera à permettre une montée en compétence d'un plus grand nombre et leur mutualisation.

## **3. Pour préserver les ressources naturelles et garder un environnement sain**

### **3.1. Comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire**

#### **3.1.1. Contexte**

L'assemblée générale de l'association a adopté en 2012 une motion pour la conservation des espaces agricoles :

*Pendant la décennie 2000-2010, la surface agricole utile (SAU) de Rhône-Alpes a diminué de 6%. C'est la première région française consommatrice de terres agricoles en France. La SAU drômoise a perdu 26 493 ha, soit une diminution 12%, le plus fort taux régional.*

*Cette perte résulte de politiques d'aménagement laxistes qui privilégient un développement de l'habitat et des activités commerciales et industrielles sur les terrains agricoles. Cette solution de facilité qui ne peut pas perdurer, permet aux responsables de ne pas intervenir sur les logements vacants, de ne pas reconstruire la « ville sur la ville » et de ne pas requalifier et densifier des zones d'activités existantes.*

*C'est ainsi que les POS, PLU et cartes communales ont détruit et gaspillé ces importantes surfaces agricoles dont une partie significative était irriguée. Cette destruction a pour conséquence une diminution des productions agricoles et alimentaires locales.*

*Constatant que les zones d'urbanisation programmées dans les documents d'urbanisme existants permettent de répondre largement aux besoins de logement et d'activités de la population drômoise, la FRAPNA -Section Drôme réunie en assemblée générale le 16 mars 2012 agira dans le cadre des révisions des SCoT, PLU et cartes communales, pour que :*

*« Plus un mètre carré actuellement classé en zone agricole ne devienne constructible »*

*Constatant que la Drôme subit des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et souhaitant que la population drômoise continue à bénéficier de productions alimentaires locales l'Assemblée générale demande que :*

*« Plus aucun terrain desservi par un réseau d'irrigation ne soit urbanisé, même s'il est classé en zone constructible dans un document d'urbanisme ».*

**Motion « la nature n'est pas à vendre » adoptée par l'assemblée générale du 21 mars 2014 :**

*Les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée Générale le 21 mars 2014, saisis du projet d'un Centerparcs porté par le Groupe Pierre et Vacances sur la forêt des Avenières à Roybon, constatent :*

*L'implantation du projet détruira d'une manière irréversible l'équilibre hydraulique fragile, la flore, la faune et les milieux sensibles d'un territoire de plus de 200ha ;*

*Son fonctionnement génèrera gaspillage énergétique, gaz à effet de serre, déchets et pollution ;*

*Les mesures compensatoires prévues, dont certaines sur des zones éloignées, ne permettront jamais de retrouver la biodiversité et les fonctions écologiques de ce territoire ; la compensation est la dernière étape d'un triptyque Éviter, Réduire, Compenser.*

*Le projet devrait être évité : il n'existe que dans l'objectif de générer des profits privés à court terme permis par une niche fiscale. L'économie touristique développée ici n'est ni éthique, ni durable mais contraire à l'intérêt général.*

*Pour ces raisons, les adhérents de la FRAPNA Drôme se mobilisent pour que tout soit mis en œuvre pour que ce projet ne se réalise pas.*

*Plus généralement, les adhérents de la FRAPNA Drôme refusent le principe de mesures compensatoires pour des projets évitables : reprenant la délibération du conseil d'administration de l'Union Régionale FRAPNA du 15 mars 2010, ils s'opposent au marché de la biodiversité qui permet à un opérateur d'acheter des hectares de milieux naturels ou d'acquérir des parts d'une structure gestionnaire d'espaces naturels, en compensation des hectares de nature que son projet détruira.*

### **3.1.2. Opération autruche**

En septembre 2019, notre association avec plusieurs organisations ont appelé au rassemblement sur la commune de St-Rambert-d'Albon pour refuser la destruction de 500 ha de terres agricoles de qualité : l'aménagement en court englobe le projet Inspira sur l'Isère (200 ha), le projet Axe 7 à St-Rambert-d'Albon (280 ha) et la construction de deux demi-échangeurs Vinci Autoroute sur le nord-Drôme (30 ha). Notre département, en particulier sur la vallée du Rhône, subit une épidémie de « plates-formes logistiques » au détriment des espaces naturels et agricoles.

### **3.1.3. Centerparcs Roybon**

En 2019, notre association a continué à alimenter le travail contre le projet de Centerparcs de Roybon.

8 juillet 2020 : Le Groupe Pierre et Vacances, promoteur du projet de Center parcs de Roybon abandonne son projet. Une vraie victoire pour toutes les associations parties prenantes contre ce projet, après plus de cinq années de luttes contre ce Centerparcs envisagé dans l'Isère mais en limite de la Drôme ...

### **3.1.4. Recours PLU (plan local d'urbanisme) Crest**

L'association a déposé un recours gracieux à l'encontre de la délibération du Conseil municipal de CREST en date du 20 septembre 2019 approuvant le nouveau PLU. Ce recours gracieux sera suivi en 2020 d'un recours devant le tribunal administratif. Ce PLU ne prend pas en compte la dimension des urgences écologiques.

### **3.1.5. L'atelier territoire**

L'Atelier « Territoires » s'est réuni en 2019 pour préparer toutes les réunions physiques ou dématérialisées de la Commission Départementale des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ainsi que pour des projets tels que celui des Granges-Gontardes où un projet de décharge nécessitait de revoir le plan local d'urbanisme, et sur d'autres projets locaux.

Dans le « champ Territoires », la Frapna Drôme a émis 6 contributions à des enquêtes publiques (trois pour des plans locaux d'urbanisme, une pour le SCoT des Rives du Rhône et 2 pour les échangeurs des Couleures et de Montélier).

### **3.1.6. CDPENAF**

La CDPENAF a examiné en 2019, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), 2 projets de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT - les SCoT des « Rives du Rhône » et le SCoT « Arc Comtat Ventoux », 22 « élaborations ou révisions » de plans locaux d'urbanisme (PLU), 16 « modifications » de plans locaux d'urbanisme (PLU), 11 changements de destination de bâtiments isolés en zones agricole (A) ou naturelle (N), 3 parcs photovoltaïques et 2 projets de déviations routières d'agglomérations.

### **3.1.7. Commission Départementales de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS)**

#### *a) Formation « faune sauvage et captive » :*

Cette formation nous a permis d'exercer notre vigilance sur les dossiers pour donner des autorisations permettant la détention de faune sauvage captive (Marsaz, Upie, Romans, Valence, Grignan).

#### *b) Formation « Sites et Paysages »*

Nous participons à cette commission pour renforcer l'action de l'association pour préserver les milieux naturels, en complément de notre travail au sein la commission départementale de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). (En 2019, dossiers sur Buis les Baronnie, Saint Nazaire le Désert, Chatillon-en-Diois, la forêt de Saou, Saint Gervais sur Roubion.)

### **3.1.8. CDAC, commission de l'aménagement commercial**

L'association siège à la CDAC de la Drôme. Nos représentantes se positionnent pour éviter l'implantation de nouveaux supermarchés en périphérie et stopper la destruction des commerces de proximité. Par exemple, en 2019, le projet d'implantation d'un supermarché LIDL sur la commune d'Aouste-sur-Sye a particulièrement mobilisé nos militants. La CDAC a émis un avis défavorable sur ce dossier.

### **3.1.9. Les conseils de développement**

Notre association a participé à plusieurs conseils de développement en 2019 : ces conseils se constituent au niveau de chaque agglomération sont ouverts aux citoyens qui réfléchissent à leur territoire.

### **3.1.10. Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**

Notre association a contribué à l'enquête publique sur le SRADDET en septembre 2019. Pour faire face à la crise écologique majeure, le SRADDET aurait pu être un levier pour engager un changement rapide et transversal permettant de garder l'espoir d'un avenir enviable. Alors que nous n'avons plus de temps, ce mauvais projet de schéma fait prendre encore du retard à notre société. Nous dénonçons l'élaboration de schémas et de plans qui proposent un état des lieux, listent des objectifs vertueux, rappellent la réglementation, valorisent quelques projets démonstratifs, mais n'engagent à aucun changement, aucune évolution.

### **3.1.11. Implantation illégale d'un circuit motorisé sur Livron**

Fin 2018, notre association porte plainte contre le maire de Livron et le dirigeant du terrain 4\*4 du Jap Renard de Livron construit en zone naturelle et organisant régulièrement des manifestations sans autorisation. Malgré nos relances régulières, nous n'avons pas eu d'information sur les suites qui ont été données à cette plainte. La publication d'un article dans les *épines* drômoises 198 précédant les élections et souhaitant que ce sujet soit au centre des débats pré-électorales semble avoir permis de stopper les manifestations. Le terrain reste à remettre en état...

### **3.1.12. Recours juridique contre le PLU des Granges-Gontardes**

En 2018, notre association avec des partenaires locaux ont déposé un recours contre le PLU des Granges-Gontardes qui installait un projet de centre d'enfouissement au nord de la commune. Une enquête publique aura finalement lieu sur le projet en utilisant une autre procédure pour autoriser cet équipement. L'affaire juridique ne sera jugée qu'après la fin de l'enquête publique et n'empêche donc pas l'installation de ce projet porté par l'entreprise, aidée par les collectivités et le préfet.

### **3.1.13. Communication épines**

- *Épines* Drômoises N° 195 : article sur les déchets et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Les Granges-Gontardes, article sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ;
- *Épines* Drômoises N° 196 : Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Crest, article sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ;
- *Épines* Drômoises N° 197 : article sur les conseils de développement.

### **3.1.14. Perspectives**

Les projets qui nous sont soumis ne prennent pas en compte les urgences, ils se situent dans les hypothèses du siècle précédent. Le territoire n'est pas résilient, il faut que ce diagnostic soit partagé pour engager les changements indispensables à l'adaptation de notre organisation. Nous voulons continuer à porter ce message.

## **3.2. Disposer d'une eau de bonne qualité**

### **3.2.1. Contexte**

L'Europe et la France ont l'objectif de revenir à un bon état écologique des masses d'eau : il faut retrouver un équilibre entre prélèvement et recharge, un bon état chimique et des écosystèmes préservés.

Le dispositif règlementaire (loi sur l'eau, SDAGE...) semble très élaboré mais assez complexe ; bien souvent, l'application pratique est décevante et les résultats peu visibles ; son efficacité est bloquée par la pression de différents lobbys qui s'emparent de la ressource pour un profit immédiat, sans considération pour le bien commun. Le discours populiste montant dénonce la lourdeur de la réglementation, nie l'urgence écologique, veut donner la priorité à un développement économique immédiat. La prise de conscience des effets du dérèglement climatique est lente, et beaucoup de décisions continuent à être prises sans vision à long terme.

Ce n'est pas le moment de faire la politique de la chaise vide ! En développant leur compétence, les citoyens doivent renforcer leur participation dans les débats pour préserver un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée (objectif principal de Frapna Drôme Nature Environnement).

Frapna Drôme Nature Environnement travaille sur l'ensemble de ces dossiers dans le cadre d'un atelier eau qui s'est réuni quatre fois en 2019.

### **3.2.2. Animation de la lutte contre les pesticides,**

Participation aux manifestations « nous voulons de coquelicots » sur tout le département.

En février 2019, lettre ouverte au ministre Didier Guillaume pour lui rappeler l'incohérence entre sa fierté précédente à présider le conseil général de la Drôme, premier département en bio de France, et sa décision de revenir sur l'interdiction du glyphosate.

En septembre 2019, soutien au maire de Saou qui a pris un arrêté interdisant l'utilisation des pesticides à moins de 150 m des parcelles habitées.

### **3.2.3. Participation CLE Bas-Dauphiné Plaine de Valence**

2 réunions de la Commission Locale de l'Eau (adoption définitive du SAGE en Décembre 2019) et 4 réunions du bureau de la CLE.

### **3.2.4. Participation CLE Sage Drôme**

Notre association a participé à la CLE et au bureau de la CLE.

### **3.2.5. Participation autres SAGE**

Notre association est désormais représentée dans le SAGE Bièvre-Liers-Valloire qui a été adopté définitivement en décembre 2019. De même dans le SAGE du bassin du Lez en cours d'élaboration.

### **3.2.6. Participation Conférence Départementale de l'Eau**

Participation à 7 comités sécheresse, ayant abouti à 10 arrêtés préfectoraux de restriction provisoire des usages de l'eau.

### **3.2.7. Autorisation unique de prélèvement pour l'irrigation**

OUGC : Suivi des procédures d'autorisation unique de prélèvement pour l'irrigation (secteur de la Drome des collines, secteur de la Galaure) : avis adressé à la commission d'enquête, engagement d'un recours au tribunal administratif conjointement avec la fédération de la pêche.

### **3.2.8. Participation aux démarches captages prioritaires**

Participation à la réunion du comité de pilotage captages prioritaires (avril 2019)

### 3.2.9. Sujets abordés par l'atelier eau

Contribution adressée à FNE et FNE AURA à propos du projet « Hauts de Provence Rhodanienne ».

Abordés aussi par l'atelier : les procédures SAGE dans la Drome, préparation d'une position FDNE sur les retenues de substitution, suivi des procédures OUGC (galure, Drome des collines), les démarches PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau) proposées par l'Etat.

#### 3.2.10. Dossiers dans les épines

- N°195 : la centrale du Moulin à Luc-en-Diois
- N°196 : Nous voulons des coquelicots.
- N°196 : les pisseurs de glyphosate
- N°196 L'atrazine est-elle chez vous ?
- N°197 : Eau et zones humides.
- N°197 : Pétition - ensemble sauvons l'eau !
- N°197 : Arrêt du conseil d'Etat sur l'utilisation des pesticides

#### 3.2.11. Perspective

Avec le dernier rapport de la cour des comptes sur le plan Ecophyto, nous notons que notre organisation est soumise à des injonctions contradictoires et paradoxales. D'un côté la directive cadre sur l'eau impose de mettre en place des actions pour reconquérir la qualité de l'eau, d'un autre la politique agricole commune continue à soutenir et développer l'agriculture productiviste qui impacte la biodiversité, tous les milieux et les zones humides particulièrement. C'est un gaspillage de moyens et de temps face à une situation qui se dégrade malgré les discours. Nous continuerons à dénoncer cette organisation.

## 3.3. Ne plus produire de déchets

### 3.3.1. Contexte

Lors de son Assemblée Générale de 2016, Frapna Drôme Nature Environnement a approuvé une motion « pour une société zéro déchet » :

*Les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis, en Assemblée Générale le 25 mars 2016, constatent :*

*Avec l'enfouissement et l'incinération des déchets, l'air, l'eau, et les sols sont pollués. Ces dégradations qui s'accumulent, hypothèquent la santé des populations et tout le cycle du vivant.*

*Les matières non renouvelables du sous-sol sont gaspillées et s'épuisent alors que les ressources de la planète sont limitées.*

*La seule réponse à apporter au problème des déchets consiste à ne plus en générer.*

*Or, dans nos pays riches, la croissance matérielle est l'hypothèse fondamentale de notre système économique qui génère donc toujours plus de déchets.*

*Sans modifier cette hypothèse, la « gestion des déchets » mise en œuvre actuellement n'est pas au niveau des enjeux et dissimule de plus en plus mal une fuite en avant qui nous mène dans le mur.*

*Il faut donc changer ce système et le reconsidérer autour des 3 principes d'une société « zéro déchet » :*

*Sobriété matérielle : consommer en conscience et seulement des objets recyclables.*

*Economie circulaire : tout objet et toute matière doivent trouver leur place dans des cycles d'utilisation et de recyclage leur permettant de ne jamais devenir des déchets.*

*Ecoconception et écoconstruction : tous les produits doivent être conçus et construits en vue de leur réutilisation ultérieure ou de leur recyclage.*

*Les adhérents de la FRAPNA Drôme se mobilisent donc pour que cette société « zéro déchet » soit mise en œuvre sans délai, dans la vie quotidienne et dans l'organisation collective.*

### **3.3.2. La Drôme à la traîne : voilà deux projets de décharges !**

Parallèlement à l'instruction d'un projet de centre d'enfouissement sur les Granges-Gontardes, une enquête publique est lancée pour permettre l'agrandissement du centre d'enfouissement de Chatuzange-le-Goubet. En 2020, trois ISDND (Installations de stockage des déchets non-dangereux) importantes sont en fonctionnement dans la Drôme pour nos deux départements : l'une en Nord Drôme exploitée par VEOLIA à Chatuzange-le-Goubet avec une capacité de 180 000 tonnes/an jusqu'en 2022, deux en Sud Drôme exploitées par COVED à Roussas pour 100 000 tonnes/an jusqu'en 2022 et une autre à proximité immédiate exploitée par SITA SUEZ à Donzère pour 150 000 tonnes/an jusqu'en 2021.

Les capacités d'enfouissement qui étaient de 600 000 tonnes en 2010, s'élèvent en 2020 à 450 000 tonnes. Pourquoi dispose-t-on encore de telles perspectives de stockage? La fin des autorisations données aux installations existantes devrait engager la fin de la mise en décharge pour notre territoire.

Mais, le constat est unanime, pour les départements de la Drôme et de l'Ardèche, les syndicats intercommunaux et toutes les collectivités n'ont pas suffisamment investi dans la réduction des déchets. Donc, les élus, les pouvoirs publics et les industriels s'entendent pour agrandir les sites existants. C'est en effet plus facile de se développer sur des territoires où l'acceptation de la population est déjà acquise : pour l'exploitant, faire grossir un site permet aussi des économies d'échelle... Le fatalisme (pragmatisme ?) des responsables et les intérêts des industriels contribuent à prolonger un projet collectif destructeur sans avenir, peut-être sans futur.

### **3.3.3. Dossiers épines**

- *Épines Drômoises* N° 195 : article sur les déchets et l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Les Granges-Gontardes,

### **3.3.4. Perspective**

Rappeler l'objectif incontournable du zéro déchet, ne pas céder au « pragmatisme » qui prolonge une organisation inadaptée en appui sur des circuits économiques qui nous tirent en arrière.

## **3.4. Garder un environnement sain**

### **3.4.1. CODERST conseil départemental des risques sanitaires et technologiques**

*CODERST* : l'atelier santé environnement se réunit une fois par mois pour examiner les dossiers soumis au CODERST qui présentent des risques importants : nombreuses activités industrielles, plusieurs dossiers de création d'entrepôts logistiques.

En 2019, 41 dossiers ont été présentés au CODERST pour avis avant décision du préfet qui concernent pour la plupart les préoccupations de notre association. Quelques exemples ci-dessous :

- 14 dossiers relevant des services de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement dont :
  - ALBON, Société ARGAN, demande d'autorisation environnementale en vue de construire et d'exploiter une plateforme logistique lieu-dit « Les Picardes » ZAC AXE 7-Ouest.

- SAVASSE, Société DUC LOGISTIQUE, demande d'enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt logistique et demande de dérogations sollicitées vis-à-vis des dispositions relatives à la gestion des eaux pluviales.
- SUZE-LA-ROUSSE, SCV « LA SUZIENNE », demande d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture de la cave.
- VALENCE, Société Energie Verte de VALENCE EVVA (Groupe CORIANCE), demande d'autorisation d'exploiter une chaufferie urbain
- 2 dossiers présentés par la Direction départementale de la Protection des populations
  - DIE, SARL ABATTOIR DU DIOIS, demande d'autorisation d'exploiter un abattoir d'animaux de boucherie.
  - SOYANS Monsieur Florian A : demande d'autorisation d'extension d'un élevage de volailles de chair existant.
- 9 dossier présentés par ARS eau et captage.
- 1 dossier présenté par l'Autorité de sûreté nucléaire.
  - PIERRELATTE - SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX, ORANO CYCLE TRICASTIN, demande d'avis sur le projet d'arrêté autorisant la société ORANO CYCLE à poursuivre les rejets d'effluents liquides et gazeux, les prélèvements et consommations d'eau pour l'exploitation de l'installation nucléaire de base secrète de PIERRELATTE
- 3 dossiers divers dont :
  - DÉPARTEMENT DE LA DRÔME, Lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de maladies dans le département de la Drôme pour l'année 2019. Projets du plan d'actions et arrêté préfectoral de lutte contre l'ambrosie

#### **3.4.2. Dossiers suivis au cours de l'année par l'atelier**

*Dossiers suivis* : ci-dessous, quelques exemples de dossiers suivis en 2019. L'atelier a aussi répondu à de multiples questions sur différents sujets environnementaux, sur des atteintes au milieu, sur des soins aux animaux blessés, sur des demandes d'identification faune et flore. L'atelier se réunit chaque lundi après-midi au siège de l'association et accompagne les Drômois qui nous interpellent dans les actions à mettre en place.

- Valence : nettoyage de wagons sur le port commercial avec rejet d'eaux polluées dans le Rhône ; décharge sauvage.
- Bouvières : hangar photovoltaïque.
- Vaunaveys : serres photovoltaïques.
- Valdrôme : décharge sauvage au col de Preaux.
- Tain : aménagement limitant l'accès à la passerelle piétonne Marc Seguin.

- Soyons : destruction d'un corridor écologique inscrit au Schéma Régional.
- St Georges les Bains : dépôt sauvage dans périmètre de protection captage d'eau potable.
- Ourches : décharge sauvage.
- Menglon : décharge sauvage.
- Eurre : stockage d'acide à l'air libre sur l'Ecosite.
- Livron : lac ludique Wampark ; décharge sauvage ; coupe d'arbres ; terrain 4\*4 illégal.
- La Repara : plaques d'amiantes dans le milieu naturel.
- La Beaume d'Hostun : décharge sauvage pneus.
- Francillon sur Roubion : coupe d'arbres.
- Die : abattage d'arbres.
- Beauregard Baret : décharge sauvage, entrepôt de pneus.
- Châteauneuf sur Isère : chemin en zone Natura 2000.
- Bourg-lès-Valence : lotissement sur ancienne carrière polluée.
- Berges du Roubion : coupes rases dans ripisylve.
- Alex : peinture diffuse pour ombrager des serres.
- Montélimar : pollution due à une activité industrielle.

#### 3.4.3. Dossiers épines

- *Épines* 196 : dossier sur l'air et le climat
- *Épines* 197 : dossier sur les exploitations agricoles dans le département.

#### 3.4.4. Perspective

Les dossiers suivis représentent une entrée concrète pour mobiliser les citoyens pour la protection de l'environnement, sur leur territoire puis sur le département.

## 4. Pour agir ensemble

### 4.1. L'association

**En 2014, l'assemblée générale de l'association adoptait une motion « pour sauver les associations indépendantes »:**

*Dans certains milieux gouvernementaux ou associatifs un nouveau discours s'est développé qui présente le déclin des soutiens publics aux associations comme inéluctable et leur propose de trouver de nouvelles sources de financement dans le mécénat d'entreprise, le mécénat de compétences et les fonds privés, par des appels sur internet ou par voie de publicité. Ces recommandations sont tout à fait en phase avec les positions néolibérales européennes et avec les pressions très fortes exercées sur les démocraties occidentales par les puissances économiques à tous les niveaux : national, européen et mondial. Dans cette logique, les associations de protection de la nature ne doivent pas, pour*

financer leur fonctionnement, devenir les opérateurs des mesures compensatoires au service des promoteurs, acceptant ainsi le principe de la destruction de la nature.

Les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée générale le 21 mars 2014 dénoncent ce discours qui ne correspond pas à la réalité de la très grande majorité des associations et va les faire disparaître.

Toutes les associations sont essentielles à la vie sociale et à l'exercice de la citoyenneté. Elles participent au quotidien à l'expression démocratique par la défense des droits, la contribution au bien commun, la solidarité et la fabrication du lien social. Le monde associatif est une force indispensable d'alerte, d'interpellation et de proposition pour la mise en application des politiques publiques.

La FRAPNA Drôme, association agréée de protection de l'environnement est habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre de toutes les instances consultatives à vocation spécialisée dans le département de la Drôme. Afin de défendre ses valeurs et l'intérêt général les adhérents de la FRAPNA Drôme demandent que leur projet associatif soit soutenu globalement. Au sein du collectif « Non à la disparition des associations », ils demandent la mise en place d'une politique associative digne de ce nom à tous les niveaux institutionnels: Europe, Etat, Région, Département, Communes...

## 4.2.2020, dernières élections pour un monde vivable et enviable

### 4.1.1. Animation de différentes réunions et rédaction d'un numéro spécial des épines

Plusieurs réunions ont été organisées en appui sur les 32 propositions du pacte pour la transition écologique avec d'autres mouvements (Alternatiba). Notre association a participé à plusieurs animations publiques en s'appuyant sur le numéro spécial des épines drômoises 198.

## 4.3. Communiquer et s'informer : les épines, les mails, le site internet, les communiqués...

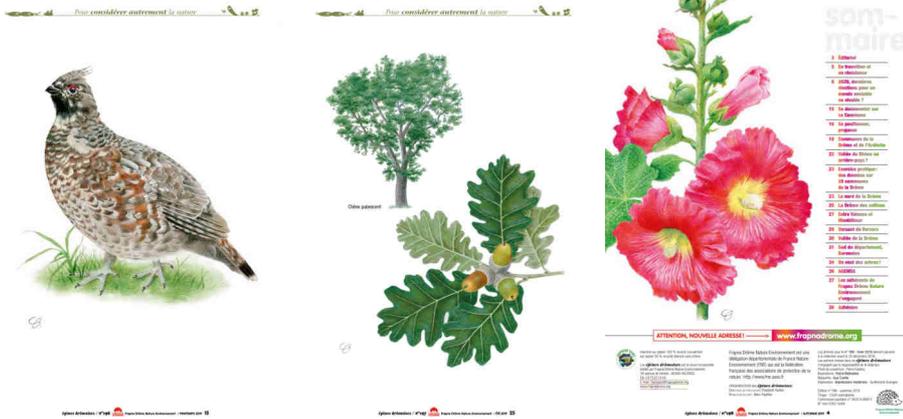
### 4.3.1. Construction des épines

Les épines sont construites avec les nombreux contributeurs qui s'inscrivent dans les thèmes validés par le conseil d'administration pour chaque numéro.

### 4.3.2. Les illustrateurs : Pierre et Claudine

Vous trouverez dans les fichiers ci-dessous les dessins produits par Claudine et Pierre pour les épines de l'année 2019. Quels talents !





#### 4.3.3. Partenariat et diffusion

Les *épines* sont financées en partie grâce au partenariat de quelques annonceurs fidèles. La diffusion en est assurée par une vingtaine de bénévoles.

#### 4.3.4. *Épines*, tournées et gestion administrative

Plusieurs militants permettent l'organisation des tournées et leur gestion administrative.

#### 4.3.5. *Épines* diffusion gratuite des anciens numéros dans les salles d'attente et différentes manifestations.

Les *épines* invendues sont diffusées gratuitement pour faire connaître les dossiers traités et l'association.

#### 4.3.6. Site Internet : nombre de consultations, de mises à jour.

L'hébergement de notre site était jusqu'en 2018 assuré par l'intermédiaire de la Frapna Région/FNE AURA. Celle-ci ayant choisi de changer d'hébergement et de faire évoluer son site, nous nous sommes organisés pour assurer départementalement le maintien en ligne de notre propre site avec un nouveau nom de domaine [frapnadrome.org](https://frapnadrome.org). Ce travail de migration et de construction s'est amorcé pendant le dernier trimestre 2018 et s'est poursuivi début 2019 pour un lancement officiel du nouveau site le 24 janvier à la nouvelle adresse : <https://frapnadrome.org>.

Il est toujours organisé autour des 4 piliers de l'association et a été entièrement remis à jour. Son ergonomie a été transformée, avec notamment une mise en avant davantage visuelle des actualités sur la page d'accueil. Il est désormais possible, via un lien renvoyant sur le site HelloAsso, de procéder à une adhésion, un abonnement ou un don en ligne.

Nous avons eu un problème technique qui ne nous a pas permis de mettre à jour nos statistiques de fréquentation pour 2019. Mais en 2018, on comptait en moyenne 729 sessions et plus de 616 visiteurs qui se sont connectés sur notre site chaque mois, la part de visiteurs revenant plusieurs fois représentant près de 10 %. La page Stopub a été de loin la plus consultée, suivie par la page Sortir ses terrains d'une ACCA. Dans une moindre mesure, la page de contact, ainsi que celles concernant les *épines drômoises*, les communiqués et l'adhésion font également partie des plus visitées.

Le site est un investissement important de l'association et un moyen de communication indispensable. Si Internet semble faciliter la communication, Frapna Drôme Nature Environnement choisit délibérément de ne pas en abuser. L'association souhaite que les adhérents et sympathisants se parlent et se rencontrent. Elle est attachée à la diffusion sur support papier de sa revue. Elle utilise un site et les mails, mais refuse de s'inscrire dans la logique des réseaux sociaux : « 10 000 amis, pas un seul pour aider à mon

déménagement... ». La qualité de la relation doit rester une priorité pour espérer construire ensemble une société harmonieuse où l'on préserve la nature. Nous essayons d'avoir des contacts directs par téléphone ou des rencontres avec les adhérents et partenaires afin d'améliorer nos relations.

#### **4.3.7. Courriels**

Ce sont plusieurs milliers de courriels qui doivent être traités par différentes personnes au sein de l'association. Avec l'informatique, c'est à la fois facile mais finalement le volume traité par les bénévoles ou le salarié est énorme et il est parfois difficile de rester méthodique.

#### **4.3.8. Equipe administrative**

5 personnes ont contribué à permettre l'organisation administrative de l'association en travaillant au local une ou deux fois par semaine très régulièrement.

#### **4.3.9. Permanences et accueil téléphonique**

Une permanence est assurée au local et au téléphone 2 fois par semaine, le lundi et mercredi après-midi de 14 à 17h. Un répondeur permet d'enregistrer les messages de nos correspondants sur les autres jours.

#### **4.3.10. Communiqués de presse**

L'association a généré 38 communiqués de presse tout au long de l'année. Certains ont été publiés ou repris par les médias, ils ont été parfois déclencheurs d'interviews. L'association a répondu aux sollicitations du Dauphiné libéré, de Drôme Hebdo, de la Tribune de Montélimar, de Radio Méga, de RCF, de Radio Saint-Ferréol.

#### **4.3.11. Perspective**

L'association développe une communication vers le public, avec sa revue, les autres médias ou sa participation à différents événements. Mais ces supports ne sont efficaces qu'avec l'appui d'un réseau d'adhérents influents qui instillent la société. En 2019 comme précédemment, la communication de l'association en direction de ses adhérents se veut complète et prioritaire. Elle redonne aux adhérents la responsabilité de s'investir ou non dans les actions et dossiers présentés. L'objectif est de permettre à tous les adhérents de dire « nous » en décrivant l'avancement de l'association dans ses réussites et ses difficultés. Nous continuons en 2020.

### **4.4. Participer à la vie de l'association : CA, AG, groupes locaux, manifestations, fête des adhérents, sorties nature...**

#### **4.4.1. Contexte**

Extrait du règlement intérieur, paragraphe « organisation des réunions » :

*En préambule de toutes les réunions au sein de l'association, les objectifs, l'organisation et le cadre de sécurité doivent être soumis à l'acceptation des participants. Le cadre de sécurité doit au moins comporter les principes suivants :*

- *Respect du temps ;*
- *Bienveillance ;*
- *Confidentialité ;*
- *Souveraineté ;*
- *Respect ;*
- *Réciprocité*
- *Chacun est garant du cadre de sécurité ;*
- *Ce cadre est opposable et évolutif.*

#### **4.4.2. AG mars 2019**

L'AG a eu lieu le 22 mars 2019. 192 personnes ont participé physiquement ou en donnant un pouvoir. Le rapport financier et le rapport d'activité ont été votés à l'unanimité.

Conseil d'administration :

11 conseils d'administration ont fait vivre l'association. Les administrateurs participent aux réunions qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, à l'exception du mois d'août. Des places restent disponibles, cette instance qui dirige le mouvement entre deux AG doit être forte.

Bureau :

Le bureau collégial est composé de 6 personnes. 45 réunions ont eu lieu le lundi matin, pour la gestion quotidienne de l'association et pour la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration.

#### **4.4.3. Ateliers**

Plusieurs ateliers fonctionnent pour alimenter les actions de l'association sur différentes thématiques :

*Atelier naturaliste : 5 réunions pour 2019*

*Atelier risques industriels : 7 réunions pour 2019*

*Atelier territoire : 20 réunions pour 2019*

*Atelier épines : 4 réunions pour 2019*

*Atelier énergie : 3 réunions pour 2019*

*Atelier carrière : 5 réunions pour 2019*

*Atelier déchets : 4 réunions pour 2019*

*Atelier eau : 4 réunions pour 2019*

*Atelier aménagement commercial : 4 réunions en 2019*

*Atelier sortir du nucléaire : 4 réunions pour 2019*

*Atelier jardins partagés : 5 réunions pour 2019*

*Atelier administration et gestion du local : 88 réunions pour 2019*

*Ateliers dossiers suivis : 24 réunions pour 2019*

*Atelier grand ménage : 1 seule réunion pour 2019 !!! A améliorer !*

D'autres ateliers peuvent apparaître en fonction des besoins et de l'énergie disponible...

#### **4.4.4. Participation aux réunions fédérales**

Deux administrateurs de notre association ont participé régulièrement aux réunions du groupe régional en 2019.

#### **4.4.5. Réunions au siège de l'association**

Plus de 50 réunions ont eu lieu au siège de l'association qui contribue ainsi à la rencontre des adhérents et à la cohésion du projet de l'association.

#### **4.4.6. Perspective**

Il faut renforcer la cohésion au sein de l'association et continuer à développer la capacité des adhérents à agir ensemble avec une vision transversale. Nous voulons évoluer en interne à l'image de ce que nous souhaitons pour la société. L'atelier administration et gestion doit être encore renforcé.

### **4.5. Participer aux commissions consultatives**

#### **4.5.1. Contexte**

Frapna Drôme Nature Environnement est agréée comme association de protection de l'environnement par la préfecture. Elle dispose d'une reconnaissance réglementaire et morale qui l'amène à participer à de nombreuses commissions consultatives, départementales et locales. Tous les représentants de l'association sont exclusivement des bénévoles.

#### **4.5.2. Commissions consultatives**

Frapna Drôme Nature Environnement a été invitée à participer aux commissions suivantes en 2019 :

- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)
- Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) (Alixan)

- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission Départementale des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI)
- Commissions locales de l'eau des Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (3 SAGE : voir carte épines 187 page 23)
- Conférence départementale de l'eau
- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
- Commissions Locales d'Information (2 CLI pour les établissements nucléaires)
- Association Nationale des Commissions Locales d'Information (ANCLI)
- Commissions de Suivi des Sites (3 CSS)
- Comités de suivis des sites Natura 2000 (32 sites pour la Drôme). Encore des postes à pourvoir !
- Comité consultatif Réserve Naturelle (2)
- Commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- Comités de suivi des centres d'enfouissement techniques de Saint-Sorlin-en-Valloire, de Roussas et de Chatuzange-le-Goubet...
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Atelier départemental du schéma régional gestion des déchets
- Commission départementale d'orientation agricole

Nous recherchons périodiquement des bénévoles volontaires pour siéger dans certaines commissions où nous sommes appelés. Aussi, si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter !

#### **4.6. Utiliser les outils de Frapna Drôme Nature Environnement : petits gestes grand changement, sentinelles de l'environnement...**

##### **4.6.1. Contexte**

L'association conçoit régulièrement des outils supports à différentes animations. Petits gestes Grand changement (plusieurs jeux), pollution lumineuse, aménagement du territoire pour tous... Ils sont à la disposition des adhérents pour contribuer localement aux objectifs de l'association.

##### **4.6.2. Dossiers suivis**

En 2019, une cinquantaine de dossiers ont ainsi été traités. Pour certains, l'investissement se poursuit, avec dépôt de plainte pour deux d'entre eux. Actuellement, un groupe travaille sur ces dossiers et se réunit régulièrement tous les lundis après-midi.

##### **4.6.3. Perspective**

Frapna Drôme Nature Environnement devra continuer à trouver des supports accessibles à tous pour partager ses préoccupations. Devant les multiples demandes arrivant régulièrement au siège de la Frapna, l'atelier Dossiers suivis poursuivra son action et espère voir l'effectif du groupe se renforcer.

#### **4.7. Relayer et encourager les initiatives locales : réseau des associations adhérentes, AMAP, jardins partagés, actions coopératives...**

##### **4.7.1. Contexte**

Les actions de Frapna Drôme Nature Environnement permettent de défendre l'intérêt général et de développer des relations entre les individus au plus près de leur territoire, avec une considération globale des enjeux planétaires. L'association veut soutenir les actions qui vont dans le sens de nos valeurs et de nos orientations.

##### **4.7.2. Jardin des Trinitaires**

En 2019, l'activité des adhérents s'est maintenue au sein du parc des Trinitaires avec le jardin collectif. Plusieurs animations ont pu avoir lieu dans les locaux et dans les jardins (exposition dessins Ballouhey et soupe de courge...) Des réunions ont eu lieu avec la mairie toute l'année pour établir un projet concerté sur

cet espace. Si les représentants de notre association ont participé avec bienveillance, ils ont dû constater malheureusement que la municipalité ne souhaitait pas un réel dialogue mais au contraire faire avancer son projet sans considération pour les actions de l'association. Le désaccord porte sur l'avenir de cet espace en particulier sur la privatisation d'une partie du jardin partagé au bénéfice de riverains en bordure du parc côté sud. Le statut juridique « Domaine Public » reste attaché à cet espace qui reste complètement affecté à l'usage du public. La validité de la démarche de la municipalité est juridiquement contestable.

#### **4.7.3. Foire bio de Nyons**

Le CEDER qui organise la foire bio de Nyons au mois de mai est une association adhérente à notre fédération. En 2019 comme pour les années précédentes, Frapna Drôme Nature Environnement a participé à cette foire avec un stand qui présente les *épines drômoises*.

#### **4.7.4. Agriculteurs et initiatives du territoire**

Frapna Drôme Nature Environnement valorise et encourage les initiatives des producteurs locaux dans ces publications et dans ces travaux en partenariat.

#### **4.7.5. Autres**

Les associations adhérentes sont sollicitées régulièrement pour diffuser leurs informations et dates d'animation sur le site Internet de Frapna Drôme Nature Environnement et sur les *épines drômoises*.

#### **4.7.6. Communication *épines drômoises***

*Épines 197* : achat d'une ferme en coopérative.

#### **4.7.7. Perspective**

Nous continuerons à promouvoir d'autres formes d'organisations collectives... Comme le dit l'édito du numéro 195 des *épines* : *L'argent public devrait permettre le développement d'une économie solidaire de territoire, adaptée aux urgences écologiques. Alors, nous allons faire des trucs ensemble, revoir les priorités, sortir d'un modèle ancien désormais inadapté...*